



## AVIS PUBLIC

### CHANGEMENT DU LIEU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2022

Avis public est par les présentes donné par la soussignée de ce qui suit :

La séance ordinaire du conseil municipal devant avoir lieu le 8 mars 2022 à 19h30 aura lieu au Centre Jean-Guy-Cardinal, situé au 156, 3<sup>e</sup> Avenue à la même heure et à la même date.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 2 mars 2022.

*Marie-Eve Charron*

Marie-Eve Charron, technicienne juridique  
Greffière adjointe